

Animations estivales



L'été actif en Dordogne

Le Département et les communautés de communes proposent une multitude d'animations sportives et de loisirs de pleine nature à pratiquer en famille ou entre amis sur l'ensemble du territoire à travers l'opération L'Été actif. Au total, plus de 800 rendez-vous sont programmés durant l'été. Nouveauté depuis 2025, 20 animations nature et environnement sont proposées gratuitement.

Ouvert à toutes et tous, l'Été actif est un événement qui s'adresse en priorité aux familles (dès 6 ans) et permet de pratiquer une large palette d'activités : escalade, cyclisme, canoë-kayak, running, équitation, tir à l'arc... sur des sites aménagés, la plupart du temps en plein air.



Télécharger le programme de la saison 2026

<https://www.calameo.com/dordogne/read/004336728557a2c2d1e98>

(<https://www.calameo.com/dordogne/read/004336728557a2c2d1e98>)

Nos sites départementaux de baignade

Les 4 sites (lac de Gurson, grand étang de la Jemaye, grand étang de Saint Estephe, base de loisirs de Rouffiac) sont ouverts gratuitement aux Périgourdins comme aux vacanciers, qui y profitent des balades en forêt, de la plage, la baignade, des aménagements sportifs et des nombreuses animations proposées durant l'été.

En juillet et août, la baignade est surveillée tous les jours.

<https://www.dordogne.fr/a-votre-service/sport-pour-tous-et-partout/animations-estivales?>

Pour ce faire, 32 maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) sont recrutés pour accompagner le public, assurer sa sécurité et le renseigner sur les conditions de baignade.

Baignade surveillée :

› Du 27 juin au 31 août de 11h à 19h



Prêt gratuit de canoës/kayak et de paddles



Inscriptions obligatoires et renseignements à partir de 11h sur la plage.

Obligation de savoir nager.

Autorisation parentale pour les mineurs.

Mineurs de 6 à 14 ans accompagnés d'un adulte.

Chaussures fermées obligatoires pour le canoë.

Grand étang de Saint-Estèphe

Du 6 juillet au 21 août et le week-end les 20 et 30 août.

Ouvert à tous à partir de 6 ans.

Tous les jours de 11h à 18h.

Grand étang de La Jemaye

Du 6 juillet au 21 août et le week-end des 29 et 30 août.

Ouvert à tous à partir de 6 ans.

Tous les jours de 11h à 18h.

Lac de Gurson

Du 6 juillet au 21 août.

Ouvert à tous à partir de 6 ans.

Tous les jours de 11h à 18h

<https://www.dordogne.fr/a-votre-service/sport-pour-tous-et-partout/animations-estivales?>



J'apprends à nager en Dordogne

Une opération accessible sur inscription l'été, sur les sites départementaux. Un cycle de 10 séances gratuites vous est proposé pour apprendre à nager, flotter, se déplacer librement et être autonome dans l'eau.

Ce dispositif est entièrement gratuit et ouvert à tous :

- › particuliers à partir de 6 ans,
- › Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Vous pouvez choisir votre lieu d'apprentissage entre les différents sites de baignade du Département :

- › Grand étang de La Jemaye, du 20 au 24 juillet 2026 et du 17 au 21 août 2026
- › Étang de Saint-Estèphe, du 13 au 17 juillet 2026 et du 10 au 14 août 2026
- › Lac de Gurson, du 27 au 31 juillet 2026 et du 24 au 28 août 2026
- › Base de loisirs de Rouffiac du 6 au 10 juillet 2026 et du 3 au 7 août 2026 .

<https://www.dordogne.fr/a-votre-service/sport-pour-tous-et-partout/animations-estivales?>

Les cours sont encadrés par un éducateur sportif diplômé conformément à la réglementation en vigueur. A ce titre, vous bénéficierez d'un suivi personnalisé réalisé par un professionnel.

Vous devez être présent :

Le lundi : test pour évaluation et composition des groupes d'apprentissage.

2 créneaux : 11h30 à 13h et 14h à 15h30.

Inscription obligatoire sur un des deux créneaux, en suivant le lien de la rubrique " [Inscriptions](https://demarches.dordogne.fr/japprends-a-nager) (<https://demarches.dordogne.fr/japprends-a-nager>)".

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi

8 séances (à raison de 2 séances par jour) de 45 minutes.

L'horaire de vos séances sera défini en concertation avec le maître nageur sauveteur parmi les créneaux ci-dessous :

11h à 11h45

11h45 à 12h30

12h30 à 13h15

PAUSE

14h à 14h45

14h45 à 15h30

15h30 à 16h15

L'inscription et votre présence sont obligatoires à tous les cours.

